

Sage PE - Nouveautés Comptabilité i7 v2 Sage PE - Nouveautés Comptabilité i7 v2

KB84482

Informations

Sage PE - Nouveautés Comptabilité i7 v2

Cette nouvelle version Sage Comptabilité i7 s'enrichit de nouvelles fonctionnalités. Avant d'installer, nous vous proposons de consulter notre [Guide de Préconisations](#).

Pensez aussi à consulter nos tutoriels, vous guidant dans l'utilisation de fonctions spécifiques des logiciels de la gamme Sage PE : [KB82032](#)

Comptabilité i7 V2.00

Conformité de l'application à la loi anti-fraude

Afin de renforcer la lutte contre la fraude à la TVA liée à l'utilisation de logiciels permettant la dissimulation de recettes, la Loi de Finance pour 2016 apporte de nouvelles obligations concernant les logiciels de Caisse utilisés par les entreprises. Ces nouvelles exigences entreront en vigueur à compter du 1er janvier 2018 (Article 88 de la loi n°2015-1785 du 29 décembre 2015 de finances pour 2016 - Bulletin officiel des finances publiques BOI-TVA-DECLA-30-10-30-20160803)

Pour intégrer les directives de la loi anti-fraude, l'application Sage Comptabilité i7 a été actualisée pour répondre aux différentes exigences de la loi :

De nouveaux contrôles et menus ont été ajoutés comme :

- Le scellement des données et l'édition de journaux d'évènements légaux,
- La clôture de période,
- L'attestation de conformité.

Le scellement des données et les journaux d'évènements légaux

Le scellement correspond à un cryptage des données qui permet de préserver l'intégrité de ces données. Si ces données ont été altérées (modifiées ou supprimées par exemple), elles ressortiront dans le rapport d'audit et le journal des évènements.

Le scellement concerne les données suivantes :

- Les écritures issues de la déclaration de TVA
- Écritures :

- Lors de l'import d'un transfert comptable
- Cloture mensuelle d'un journal
- Création de l'écriture du calcul de résultat

Audit de scellement

Cette fonction est accessible dans le menu "Utilitaires / Journaux des événements légaux / Audit de scellement". Ce menu permet de générer un rapport sur de potentielles données corrompues sur les factures, avoirs, acomptes et relevés de factures.

Journal des événements

Le journal des événements permet d'afficher et/ou imprimer le journal des événements sur la période en cours (tous les événements ou filtré sur certains événements) :

- Tous les événements
- Validation des écritures

Type	Date	Utilisateur	Descriptif	Version
Validation facture Batigest	22/01/2018 17:22	SYS_ADM	Code facture : 00000023 Code client : 6 Date facture : 22/01/2018 Montant HT Net Financier : 360,13 Montant TVA : 72,03	2.00.0
Archivage	24/01/2018 14:54	SYS_ADM	Début période : 01/01/2017 Fin période : 31/12/2017 Chemin : \\PO027474\SAGE\ARCHIVES\DOSS01\A201712\BATIGEST\Exemple\	2.00.0
Validation facture Batigest	24/01/2018 14:54	SYS_ADM	Code facture : 00000001 Code client : 6 Date facture : 01/10/2017 Montant HT Net Financier : 6820,09 Montant TVA : 1364,02	2.00.0
Validation facture Batigest	24/01/2018 14:55	SYS_ADM	Code facture : 00000012 Code client : 6 Date facture : 14/12/2017 Montant HT Net Financier : 188,28 Montant TVA : 37,66	2.00.0
Validation facture Batigest	24/01/2018 14:55	SYS_ADM	Code facture : 00000013 Code client : 6 Date facture : 18/12/2017 Montant HT Net Financier : 12,27 Montant TVA : 2,45	2.00.0

L'audit de scellement et le journal des événements sont exigibles lors d'un contrôle fiscal.

La clôture de période

La notion de période a été introduite dans l'application pour répondre aux exigences de sauvegarde et de conservation des données de la loi anti-fraude. Les clôtures permettent de sécuriser les données et d'interdire la création de nouvelles données commerciales sur ces périodes.

NB : Les pièces commerciales concernées sont les factures/avoirs, acomptes et relevés de factures.

Une période est clôturée lorsque vous procédez à l'archivage du dossier (mensuel ou annuel) depuis le menu Utilitaires / Sauvegarde / Lancement. Si cette sauvegarde n'est pas exécutée au moins une fois par an, un message s'affiche vous demandant de procéder à la sauvegarde/clôture.

NB : Une clôture mensuelle est conseillée.

Attestation de conformité

L'attestation de conformité de votre logiciel est accessible dans le menu ? / Attestation de logiciel certifié.

Elle est exigible lors d'un contrôle de l'administration fiscale.

ATTESTATION DE CONFORMITE du logiciel Sage PE Apinéhoce



ATTESTATION DE CONFORMITE SAGE PE APINEGOCE I7 VERSION 2.0.0

Volet 1 : Partie à remplir par l'éditeur ou intégrateur du logiciel ou système de caisse

Je soussigné, Sage, SAS au capital de 6.750.000 €, dont le siège social est 10, place de Belgique – 92250 La Garenne Colombes, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 313 966 129, éditeur du logiciel Sage PE Apinéhoce i7, atteste que les fonctionnalités de caisse de ce logiciel mis sur le marché à compter du 20 mars 2018, dans sa version n° 2.0.0 (et ses mises à jour correctives 2.x.xxx), satisfont aux conditions d'inaltérabilité, de sécurisation, de conservation et d'archivage des données en vue du contrôle de l'administration fiscale, prévues au 3° bis du I de l'article 286 du code général des impôts.

Sécurisation des données

Vous trouverez un dossier complet sur le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) concernant les applications Sage Batigest i7 et Sage Petites Entreprises (Apinéhoce, Apimécanique, Apibâtiment, Apicommerce et Apiservices), en suivant ce [lien](#).

La protection des mots de passe

Afin de vous accompagner dans la mise en conformité sur cette réglementation, les applications Sage PE intègrent deux nouvelles options en ce qui concerne les mots de passe permettant d'accéder à l'application :

- La gestion de mots de passe sécurisés
- L'expiration des mots de passe

La gestion des mots de passe sécurisés

Vous avez désormais la possibilité d'activer la gestion de mots de passe sécurisés dans les profils utilisateurs : menu "Initialisation / Droits d'accès / Profils utilisateurs".

Fiche profil d'utilisateurs [Modifier]

Code: SYS_UTIL

Nom: Utilisateurs

Activer les mots de passe sécurisés

Activer l'expiration des mots de passe au bout de 90 jours

[En savoir plus sur les mots de passe](#)

Liste des droits

- [-] Général
- [-] Initialisation

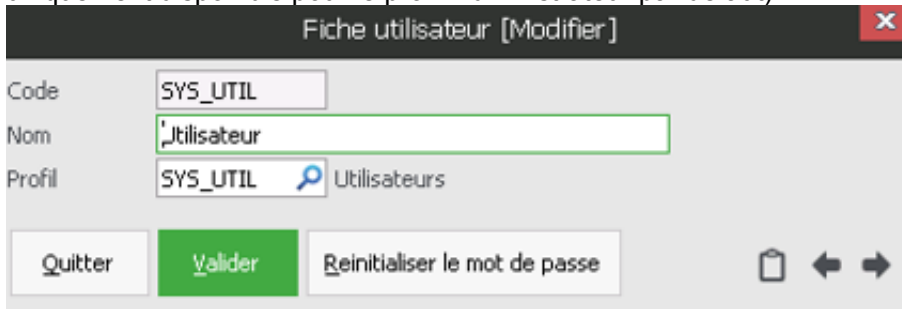
Un mot de passe sécurisé ne pourra être vide et devra remplir plusieurs conditions :

- 7 caractères minimum
- Présence d'une ou plusieurs lettres en minuscule
- Présence d'une ou plusieurs lettres en majuscule
- Présence d'un ou plusieurs chiffres

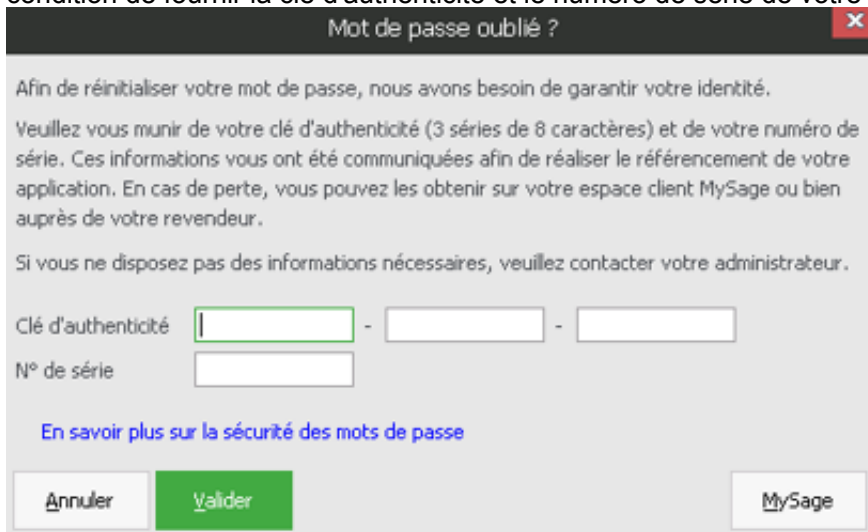
Notion de mot de passe oublié

Les logiciels Sage PE intègrent un nouveau fonctionnement concernant la perte de mot de passe, vous permettant

- de réinitialiser le mot de passe d'un autre utilisateur (nécessite l'activation d'un droit utilisateur spécifique, uniquement disponible pour le profil Administrateur par défaut)

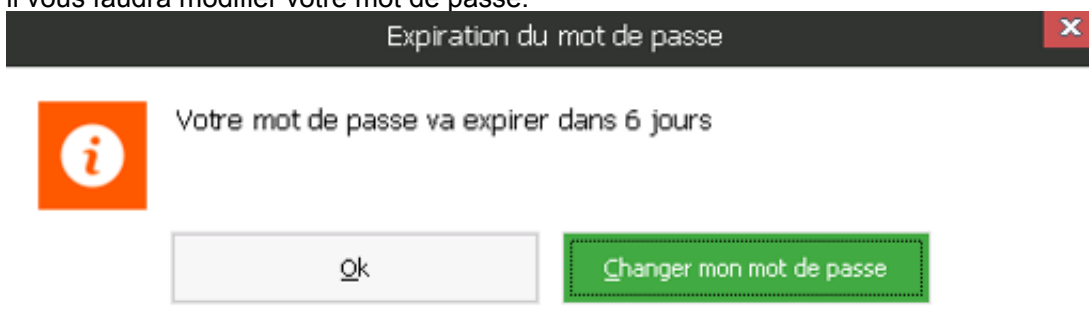


- d'utiliser la fonction "Mot de passe oublié", vous permettant de réinitialiser le mot de passe utilisateur sous condition de fournir la clé d'authenticité et le numéro de série de votre logiciel



Expiration du mot de passe

Vous pouvez aussi désormais définir une expiration du mot de passe au bout de 90 jours. Une fois ce délai dépassé, il vous faudra modifier votre mot de passe.

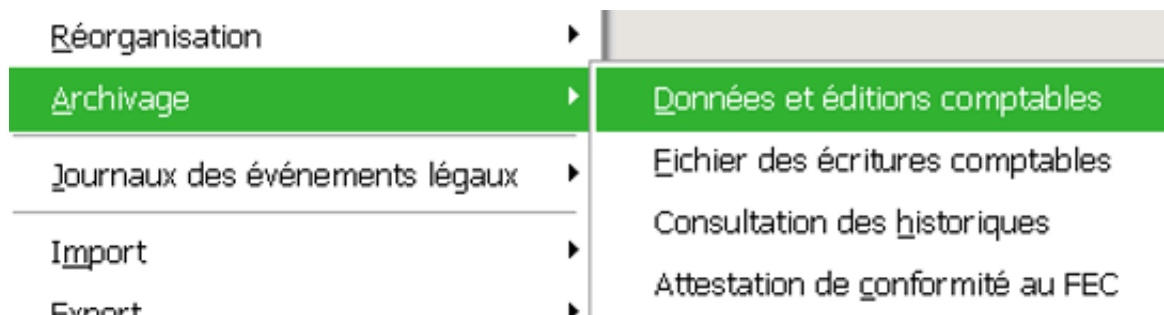


Suppression d'écritures issues d'un transfert comptable

Les écritures issues d'un transfert comptable sont désormais non modifiables et non supprimables, y compris avec saisie de motif.

Disponibilité de l'attestation FEC

L'attestation de conformité FEC est désormais disponible dans le logiciel, via le menu "Utilitaires / Archivage /



Consultation comptable : ajout d'un champ "Etat"

Une colonne a été ajoutée en consultation comptable afin d'identifier l'état des écritures :

- Validé
- Brouillard
- Simulation

Crédit	Solde	Sold. C.	Etat
	175,90	175,90	Brouillard
1,25	-1,25	174,65	Brouillard
32,19	-32,19	142,46	Brouillard
15,14	-15,14	127,32	Brouillard
98,00	-98,00	29,32	Brouillard
29,32	-29,32		Brouillard
	867,71	867,71	Brouillard
1,25	-1,25	866,46	Brouillard
85,07	-385,07	481,39	Brouillard
36,77	-336,77	144,62	Brouillard
44,62	-144,62		Brouillard
	1 021,...	1 021,24	Brouillard
27,10	0,00		
27,10	0,00		

Référentiel produit

- PE
 - Apibâtiment
 - Batigest Evolution
 - V11
 - V12
 - V13

- Batigest I7
 - 1.0
 - 2.0
- Batigest Standard
 - V13
- Installateurs-Plombiers
- Planning
 - V13
- Intallateurs-Electriciens
- Apicommerce
 - Café-Restaurant
 - Commerce de Détail
 - V11
 - V12
 - V13
 - Institut de Beauté
 - Magasin de Mode
 - Multimagasin
 - Salon de coiffure
- Apimécanique
 - Automobile 1,2,3 AUTOSERVICE
 - Automobile Evolution
 - V13
 - Automobile AUTOLIA
 - Automobile GAAP
 - Automobile Standard
 - Automobile TOP GARAGE
 - Moto-Cyclo
 - Motoculture
 - Motonautisme
 - Poids Lourds
- Apinégoce
 - Gestion Commerciale Evolution
 - Gestion Commerciale I7
 - 1.0
 - Gestion Commerciale Standard
- Apiservices
 - Entreprise de Nettoyage
 - Multiservices Evolution
 - Multiservices Standard
 - Services à la personne
- Compagnons PE
 - Caisse
 - V14
 - Comptabilité Evolution
 - Comptabilité I7
 - 1.0
 - Comptabilité Standard
 - Financier Evolution
 - Financier I7
 - 1.0
 - Financier Standard
 - Immobilisation
 - Immobilisation I7
 - 1.0
 - Module Déclaration Sociale
 - Paye Evolution
 - V14
 - Paye Standard
 - V14
 - V14
 - Sage direct

Type(s)

- Fiche Documentaire